



Comité National de la Dette
Publique



Caisse Autonome
d'Amortissement du
Cameroun

Conjoncture Mensuelle de la Dette Publique du Cameroun N°03/24 mars 2024

25 Avril 2024

Caisse Autonome d'Amortissement du Cameroun

Secrétariat Permanent du Comité National de la Dette Publique

B.P. : 7167 YAOUNDE ♦ Tél : (+237) 222 22 22 26 / (+237) 222 22 01 87 ♦ Fax : (+237) 222 22 01 29

Site internet : www.caa.cm ♦ E-mail : caa@caa.cm

La Caisse Autonome d'Amortissement du Cameroun, structure de gestion de l'ensemble des fonds d'emprunts publics de l'État et de ses démembrements, des organismes publics et parapublics, des collectivités locales, créée par Décret présidentiel N°85/1176 du 28 Août 1985, et réorganisée par le Décret N°2019/033 du 24 janvier 2019, **assurant le Secrétariat Permanent du Comité National de la Dette Publique (CNDP)**,

et le Comité National de la Dette Publique créé par Décret N°2008/2370/PM du 04 août 2008, dont les principales missions sont de coordonner et suivre la mise en œuvre de la politique nationale d'endettement public et de gestion de la dette publique, de veiller à sa mise en cohérence avec les objectifs de développement et la capacité financière de l'Etat,

Vous présentent la **conjoncture mensuelle de la dette publique du Cameroun N°03/24-mars 2024**, qui retrace l'évolution des principaux agrégats de la dette publique sur la période.

Dans cette conjoncture, la dette publique est définie comme l'ensemble des passifs de l'Etat sous forme de dette. Un instrument de dette étant une créance financière, obligeant le débiteur à effectuer en faveur du créancier un paiement ou des paiements d'intérêts ou de principal à une date ou à des dates futures. Pour l'instant, cette dette publique est principalement limitée à celle de l'Administration Centrale et des Entreprises et Etablissements Publics. Les travaux de recensement et d'évaluation de la dette des Collectivités Territoriales Décentralisées se poursuivent.

Aussi, Conformément aux bonnes pratiques, il est procédé au suivi des passifs conditionnels, notamment la dette garantie par l'Administration Centrale et les Partenariats Publics Privés, qui peuvent impacter la dette publique sous certaines conditions. Les passifs conditionnels représentent des créances financières virtuelles de l'Etat, non encore matérialisées, mais susceptibles de se traduire par des obligations financières fermes dans certaines circonstances. Le suivi et l'évaluation de ces passifs sont indispensables, non seulement par souci de transparence, mais aussi pour la réalisation des analyses, notamment l'analyse de l'impact potentiel et les risques encourus sur l'endettement public, l'Analyse de la Viabilité de la Dette (AVD) et diverses autres analyses liées aux risques budgétaires.

Suivant la définition retenue dans le cadre du programme avec le FMI, la Banque mondiale et diverses autres

I.	ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE INTERNATIONAL ET NATIONAL...	3
1.1.	ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE INTERNATIONAL.....	3
1.2.	ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE NATIONAL.....	5
II.	ENCOURS DE LA DETTE DU SECTEUR PUBLIC.....	6
II.1	DETTE DIRECTE DE L'ADMINISTRATION CENTRALE.....	6
II.1.1.	DETTE EXTERIEURE DE L'ADMINISTRATION CENTRALE.....	6
II.1.2.	DETTE INTERIEURE DE L'ADMINISTRATION CENTRALE.....	7
II.1.2.1.	DETTE INTERIEURE HORS RESTES A PAYER.....	8
II.2.	DETTE DES ENTREPRISES ET ETABLISSEMENTS PUBLICS.....	9
II.2.1.	DETTE INTÉRIEURE DES ENTREPRISES ET ETABLISSEMENTS PUBLICS.....	9
II.2.2.	DETTE EXTÉRIEURE DIRECTE DES ENTREPRISES ET ETABLISSEMENTS PUBLICS, NON AVALISÉE PAR L'ETAT.....	10
II.3.	PASSIFS CONDITIONNELS EXPLICITES DE L'ETAT.....	10
II.3.1.	DETTE AVALISEE PAR L'ETAT.....	10
II.3.2.	PARTENARIAT PUBLIC PRIVÉ (PPP).....	11
III.	SERVICE DE LA DETTE DE L'ADMINISTRATION CENTRALE.....	14
III.1.	SERVICE DE LA DETTE EXTERIEURE DE L'ADMINISTRATION CENTRALE.....	14
III.2.	SERVICE DE LA DETTE INTERIEURE DE L'ADMINISTRATION CENTRALE.....	15
III.2.1.	SERVICE DE LA DETTE INTERIEURE HORS RESTES A PAYER.....	15
III.2.2.	VARIATION DES RESTES A PAYER.....	16
IV.	EVOLUTION DES ENGAGEMENTS ET DES NOUVEAUX EMPRUNTS DE L'ADMINISTRATION CENTRALE.....	17
IV.1.	NOUVEAUX ENGAGEMENTS SIGNES.....	17
IV.2.	DECRETS D'HABILITATION.....	17
IV.3.	DECAISSEMENTS DE L'ADMINISTRATION CENTRALE.....	18
IV.3.1.	Décaissements sur financements extérieurs.....	18
IV.3.2.	Décaissements sur financements intérieurs.....	20
IV.4.	SOLDES ENGAGÉS NON DÉCAISSÉS (SEND'S) DE L'ADMINISTRATION CENTRALE.....	20
IV.4.2.	SEND'S INTÉRIEURS.....	21
V.	INDICATEURS D'ENDETTEMENT.....	23
V.1.	PRINCIPAUX INDICATEURS DE LA DETTE PUBLIQUE hors Restes à Payer de moins de 3 mois.....	23
V.2.	REPARTITION DU PORTEFEUILLE PAR DEVISE.....	23

Comité de Rédaction

Directeurs de Publication

MOTAZE Louis Paul, Ministre des Finances, Président du Comité National de la Dette Publique ;

ALAMINE Ousmane MEY, Ministre de l'Economie de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, Vice-Président du CNDP.

Superviseurs

NOAH NDONGO Adolphe, Directeur Général de la CAA, Secrétaire Permanent du CNDP ;

MOH TANGONGHO Sylvester, Directeur Général du Trésor de la Coopération Financière et Monétaire, Président de la Commission Technique du CNDP ;

KENDEM John FORGHAB, Directeur Général Adjoint de la CAA.

Coordonnateur Technique

SIEWE Guillaume Thierry, Chef de Division des Etudes et Analyses de la Dette Publique (DEADP /CAA), Coordonnateur du Secrétariat Permanent du CNDP.

Rédacteurs :

- **SIEWE Guillaume Thierry**, DEADP, CSP-CNDP ;
- **ALEME MELOM Melissa Epse MANON**, Chef de la Cellule du Suivi de la Politique Nationale d'Endettement- à la DEADP/CAA ;
- **GONTA William**, Chef de la Cellule du Suivi Statistique et de la Gestion des Bases des Données- à la DEADP/CAA ;
- **NDONGO MBA Laurent**, Chef de la Cellule du Suivi évaluation des financements à la DEADP/CAA ;
- **SIMO Cédric**, Chargé d'Etudes Assistant à la CSPNEA/DEADP/CAA ;
- **PONDI Patrick Dylan**, Chargé d'Etudes Assistant à la CSPNEA/DEADP/CAA ;
- **ABOE Franck**, Chargé d'Etudes Assistant à la DEADP -CAA ;
- **MBIANDJEU Michel Francine**, Chargé d'Etudes Assistant à la DEADP -CAA ;
- **ONANA Carole**, Chargé d'Etudes Assistant à la CSSGBD/DEADP/CAA ;
- **EBWEL Julien**, Chargé d'Etudes Assistant à la CSSGBD/DEADP/CAA ;
- **FEUDJI Génie Lupin**, Chargé d'Etudes Assistant à la CSEF/DEADP/CAA ;
- **ETELE Warren**, Chargé d'Etudes Assistant à la CSEDEADP -CAA ;
- **NLAME Rose Laetitia**, Cadre à la Division des Etudes et Analyses de la Dette Publique-CAA.

Contributions :

- **Membres** du CNDP ;
- **Membres** de la Commission Technique CNDP ;
- **Membres** du Secrétariat Permanent du CNDP.

I. ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE INTERNATIONAL ET NATIONAL

I.1. ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE INTERNATIONAL

Selon les *Perspectives de l'Economie Mondiale* d'avril 2024 du Fonds Monétaire International (FMI), la croissance mondiale devrait se situer à 3,2 % en 2024 et 2025, soit le même taux qu'en 2023. Dans les pays avancés, la croissance devrait connaître une légère accélération passant de 1,6 % en 2023 à 1,7 % en 2024 et 1,8 % en 2025. A contrario, il est attendu un léger recul de l'activité économique dans les pays émergents et en développement (4,3 % en 2023 à 4,2 % en 2024 et 2025).

En outre, l'inflation mondiale devrait continuer de baisser de 6,8 % en 2023 à 5,9 % en 2024, puis à 4,5 % en 2025. Relativement à cet indicateur, les pays avancés retrouveront leur niveau cible plus rapidement que les pays émergents et les pays en développement.

Pour ce qui est de la dette publique mondiale, elle a légèrement augmenté, pour se situer à 93 % du PIB global en 2023. Cette hausse a été tirée par les deux plus grandes puissances économiques, les États-Unis et la Chine, où la dette a augmenté respectivement de plus de 2 points et de 6 points de pourcentage du PIB. En 2024, les déficits primaires globaux devraient se réduire à 4,9 % du PIB selon les prévisions du FMI.

Ainsi, le FMI prévoit une croissance de l'économie américaine de 2,7% en 2024, contre 2,1% dans ses projections de janvier, au vu de la bonne performance des dépenses de consommation et le marché de l'emploi. Concernant l'inflation, elle a connu un accroissement en mars de 3,5% sur un an selon l'indice CPI, contre 3,2% en février. Ce chiffre est loin de la cible des 2% sur un an d'après les critères de la Banque centrale américaine.

De la même manière, le redémarrage de l'économie européenne devrait être poussif. Le FMI prévoit une hausse de la croissance du PIB passant de 0,4% en 2023 à 0,8% en 2024 et 1,5% en 2025. Bien qu'il s'agisse d'une accélération, lesdits chiffres ont été revus à la baisse par rapport aux précédentes

prévisions. S'agissant de de l'inflation, elle devrait passer de 6,3 % en 2023 à 3 % en 2024, puis à 2,5 % en 2025, selon les projections de la Commission de l'Union européenne.

Quant à la France, pour la deuxième fois de l'année, la prévision de croissance du PIB a été revue à la baisse par le FMI. Celle-ci devrait s'établir à 0,7 % en 2024 contre 1 % suivant les projections du Gouvernement français. Selon l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE), le taux d'inflation a ralenti au mois de mars 2023.

En ce qui concerne les pays émergents et en développement, selon les données publiées par le Gouvernement chinois, la croissance annuelle s'est portée à 5,3 % au premier trimestre 2024, dépassant les 4,8 % prévus. Les prix à la consommation quant à eux ont gagné 0,1% sur un an au mois de mars après une hausse de 0,7% en février.

Au plan régional, après avoir chuté à 2,6 % en 2023, la croissance économique en Afrique subsaharienne devrait atteindre un taux de 3,4 % en 2024 et 3,8% en 2025, selon la Banque Mondiale dans son document intitulé *Africa Pulse* publié en avril 2024. Cette reprise sera soutenue par une augmentation de la consommation privée et une baisse de l'inflation.

Selon le FMI, l'économie Sud-africaine redevient la première puissance africaine et devrait connaître une croissance modérée durant les prochaines années (0,6% en 2023, 0,9% en 2024 et 1,2% en 2025). Ces perspectives demeurent tributaires de la capacité des autorités Sud-africaines à résoudre la crise énergétique que traverse le pays. L'inflation de l'Afrique du sud est estimée à 5,3% en mars 2024 contre 5,6% en février 2024 selon l'Agence de statistique nationale Stats SA. Les principaux secteurs d'activités entretenant cette hausse générale des prix sont le secteur immobilier, l'alimentation et les transports.

Le Nigeria qui était la première puissance économique africaine depuis 2013, a perdu sa place cette année au détriment de l’Afrique du Sud. Le pays a connu la dévaluation de sa monnaie le Naira et enregistre de forte inflation ces derniers mois.

L’encours de la dette publique du Nigeria est évalué à 97 341 milliards de nairas (108,2 milliards de dollars) au 31 décembre 2023, enregistrant ainsi une hausse de 5% par rapport à la même date en 2022, selon les données publiées le vendredi 22 mars 2024 par l’Office de gestion de la dette (DMO). Il convient de noter que cette dette est composée de 61% de la dette intérieure, et 39% dette extérieure.

Aux termes du Comité de Politique Monétaire (CPM) de la Banque des États de l’Afrique

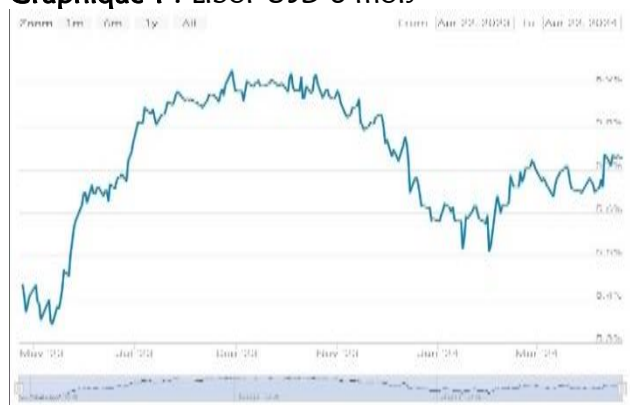
Centrale (BEAC) du premier trimestre 2024, l’institut d’émission commun aux six pays de la Communauté Economique et Monétaire de l’Afrique Centrale (CEMAC), projette un taux de croissance à 3,6% dans la sous-région.

Cette croissance serait soutenue principalement par la bonne tenue des activités non pétrolières, dont la croissance est projetée à 4,1% au cours de l’année 2024, en hausse de 1% par rapport aux 3,1% de l’année 2023.

En dépit des mesures de lutte contre l’inflation mise en œuvre dans les pays de la sous-région, les tensions inflationnistes vont persister tout au long de l’année 2024, à 5,5%, ce qui correspond au double du seuil de tolérance de 3% admis par les critères de surveillance multilatérale de la zone CEMAC.

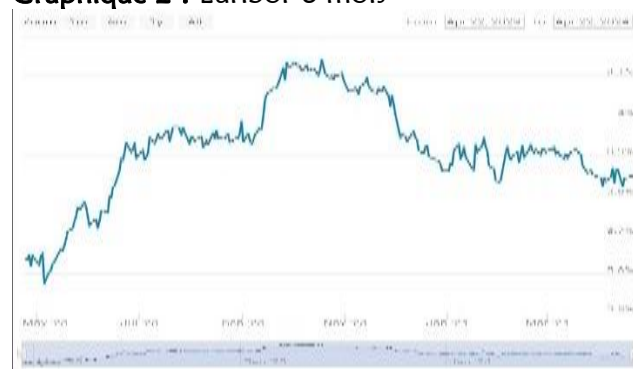
Evolution des principaux taux d’intérêt de référence.

Graphique 1 : Libor USD 6 mois



Source : Global rates

Graphique 2 : Euribor 6 mois



Source : Global rates

Graphique 3 : CIRR

Période	15-mai-22	15-nov.-22	15-déc.-22	15-janv.-23	15-févr.-23	15-mars-23	15-avr.-23	15-mai-23	15-juin-23	15-juil.-23	15-août-23	15-sept.-23	15-oct.-23	15-nov.-23	15-déc.-23	15-janv.-24	15-févr.-24	15-mars-24	
	14-juin-22	14-déc.-22	14-janv.-23	14-févr.-23	14-mars-23	14-avr.-23	14-mai-23	14-juin-23	14-juil.-23	14-août-23	14-sept.-23	14-oct.-23	14-nov.-23	14-déc.-23	14-janv.-24	14-févr.-24	14-mars-24	14-avr.-24	
Monnaie / Maturité	CIRR	CIRR	CIRR	CIRR	CIRR	CIRR	CIRR	CIRR	CIRR	CIRR	CIRR	CIRR	CIRR	CIRR	CIRR	CIRR	CIRR	CIRR	CIRR
US Dollar < 5 years	3,72	5,38	5,34	5,05	4,91	5,23	5,09	4,76	4,82	5,27	5,47	5,90	5,74	5,89	5,56	5,10	5,04	5,26	
> 5-8.5 years	3,78	5,18	5,06	4,76	4,64	4,94	4,82	4,54	4,59	4,95	5,14	5,59	5,49	5,77	5,52	5,03	5,02	5,21	
> 8.5 years	3,80	5,09	4,99	4,72	4,59	4,86	4,77	4,50	4,58	4,85	5,03	5,31	5,46	5,82	5,52	5,02	5,05	5,21	
Euro < 5 years	1,35	2,87	2,98	3,20	3,33	3,56	3,55	3,54	3,48	3,69	3,83	3,74	3,86	3,90	3,63	3,16	3,17	3,39	
> 5-8.5 years	1,62	3,00	3,01	3,17	3,25	3,46	3,43	3,41	3,36	3,47	3,59	3,58	3,69	3,78	3,58	3,08	3,15	3,32	
> 8.5 years	1,75	3,14	3,07	3,19	3,25	3,45	3,42	3,42	3,38	3,44	3,54	3,58	3,70	3,81	3,66	3,18	3,27	3,41	

Source : OCDE

Source : OCDE

I.2. ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE NATIONAL

Comme annoncé par le Chef de l'Etat SE Paul BIYA, lors de son adresse à la Nation le 31 décembre 2023, le Gouvernement camerounais a entériné pour la deuxième fois en l'espace d'un an, une hausse des prix à la pompe le 2 février 2024. Ainsi, le litre du super passe de 730 FCFA à 840 FCFA, soit une progression de 15% en valeur relative. Le litre de gasoil quant à lui s'établit à 828 FCFA contre 720 FCFA par le passé, soit une augmentation de 13%.

Faisant suite à cette augmentation, la rémunération mensuelle de base des personnels civils et militaires a été revalorisée, à un taux moyen de 5,2% depuis le mois de février 2023. Dans la même veine, les allocations familiales des agents publics servies par la Caisse Nationale de la Prévoyance Sociale et par le Ministère des Finances ont également été revues à la hausse. Elles passent « à 4500 FCFA par enfant à charge et par mois » contre 2800 FCFA précédemment, soit une augmentation de 60%.

Dans le prolongement des mesures d'accompagnement décidées par le Gouvernement, un arrêté signé du Ministre du Commerce entérine l'augmentation des tarifs du transport urbain et interurbain au Cameroun. Ce texte consacre une augmentation du ramassage du taxi aussi bien en journée que durant la nuit de 14 à 16% respectivement.

Concernant les finances publiques, la Loi de Finances adoptée et promulguée pour l'exercice 2024 prévoit une enveloppe budgétaire équilibrée en recettes et en dépenses de 6 740,1 milliards de FCFA, en hausse de 13,2 milliards de FCFA par rapport à l'exercice 2023. Sur cette enveloppe, 6 679,5 milliards de FCFA représentent le budget général, en hausse de 37 milliards de FCFA sur un an, tandis que le budget des comptes d'affectations spéciales, réduit de 23,8 milliards par rapport à 2023. Auprès des différents partenaires, les pouvoirs publics

comptent mobiliser 1 577,3 milliards de FCFA en 2024.

Dans le dernier rapport publié par l'agence de notation souveraine américaine Standard & Poor's Global Ratings (S&P), la note du Cameroun pour ses émissions de devises étrangères et en monnaie locale à long terme a été relevée d'un cran, passant de « CCC+/C » à « B- ». Les notes des prêts à court terme ont elles aussi connu la même évolution passant de « C » à « B ». Cette révision à la hausse s'accompagne d'une perspective stable.

Ce relèvement des notations de crédit souverain du Cameroun, a été effectué sur la base de la mise en balance des risques inhérents à la gestion des finances publiques, la volatilité des termes d'échange et la situation sécuritaire fragile du pays avec des facteurs tels que l'accès à un financement concessionnel tel que préconisé dans le nouvel accord avec le FMI, et le potentiel d'une croissance économique plus forte.

Enfin, dans sa note sur l'évolution de l'inflation en 2023 et les perspectives pour 2024, l'Institut National de la Statistique (INS) nous renseigne que le taux d'inflation au Cameroun a culminé à 7,4% en 2023. Il a atteint ainsi son 3^{ème} niveau le plus élevé au cours des 29 dernières années, après les taux respectifs de « 32,5% et 9% en 1994 et 1995, à la suite de la dévaluation de 50% du Franc CFA intervenue le 11 janvier 1994 ».

Cette poussée inflationniste est entretenue par l'augmentation des prix des produits alimentaires et les coûts des transports. Pour 2024, en raison de la dernière augmentation des prix à la pompe et des incertitudes géopolitiques, le taux d'inflation devrait se maintenir aux alentours de 7%, soit plus du double du seuil fixé par la CEMAC. Cette projection est de loin plus pessimiste que celle du Gouvernement qui prévoit, dans la loi de finances 2024, un repli à 4% de l'inflation au cours de cette année.

III. ENCOURS DE LA DETTE DU SECTEUR PUBLIC

Au 31 mars 2024, l'encours de la dette publique se chiffre à 12 714 milliards de FCFA, soit environ 42,9% du PIB. Il enregistre une hausse respective de 0,5% par rapport au trimestre précédent et de 1,1% en glissement annuel. Il se compose de 93,3% de dette directe de l'Administration Centrale, de 6,6% de la dette des Entreprises et Etablissements Publics et de 0,1% de la dette des Collectivités territoriales Décentralisées (CTD's).

La dette directe de l'Administration centrale s'élève à 11 860 milliards de FCFA, en hausse de 1,7% en glissement annuel, et 0,6% par rapport à décembre 2023. Elle est constituée de 69,1% de dette extérieure et 30,9% de dette intérieure.

La dette directe des Établissements et Entreprises Publics est évaluée à 843 milliards de FCFA, à fin mars 2024, en baisse de 5,9% par rapport à la même période de l'année dernière et de 0,9% en glissement trimestriel. Aussi, une classification par type de créancier, fait état de ce que ce montant est dû à 58,8% aux créanciers extérieurs et à 41,2% aux partenaires nationaux.

A la même période, les passifs conditionnels de l'État sont évalués à 4 903 milliards de FCFA, équivalant à 16,5 % du PIB, dont 8 milliards de FCFA de dette avalisée.

Tableau 1 : Encours de la dette du secteur public

Rubriques	31 Mars 2023 **	31 décembre 2023 **	31 janvier 2024 ***	29 février 2024 ***	31 Mars 2024 ***
Montant en Milliards de FCFA					
1. Dette extérieure	8 173	8 149	8 265	8 250	8 197
Multilatérale	3 828	4 043	4 052	4 060	4 049
<i>dont appuis budgétaires</i>	<i>1 578</i>	<i>1 625</i>	<i>1 616</i>	<i>1 615</i>	<i>1 614</i>
Bilatérale	3 318	3 143	3 118	3 101	3 072
<i>dont appuis budgétaires</i>	<i>243</i>	<i>269</i>	<i>269</i>	<i>269</i>	<i>269</i>
Commerciale	1 027	963	1 095	1 089	1 076
2. Dette intérieure	3 494	3 637	3 640	3 663	3 663
2.1. Dette intérieure (hors Restes à Payer)	3 277	3 476	3 479	3 501	3 501
Titres publics	1 561	1 815	1 838	1 849	1 865
Emprunt consolidé BEAC	577	577	577	577	577
Allocation de DTS (FMI-BEAC)	180	180	180	180	180
Dette structurée	905	851	832	843	827
Dette non structurée	54	53	53	53	53
2.2. Restes à payer de plus de 3 mois	217	162	161,51	162	162
3. Dette Directe de l'administration centrale	11 667	11 786	11 905	11 913	11 860
<i>dont appui budgétaire total</i>	<i>1 821</i>	<i>1 894</i>	<i>1 885</i>	<i>1 884</i>	<i>1 883</i>
4. Dette des Entreprises publiques	896	851	847	847	843
Dette extérieure directe des entreprises publiques	512	495	493	497	496
Dette intérieure auprès du système bancaire	383	357	354	350	347
5. Dette des Collectivités Territoriales Décentralisées	10	10	10,2	10,2	10,2
Dette extérieure directe des CTD's	N/D	N/D	N/D	N/D	N/D
Dette intérieure directe des CTD's	10	10	10	10	10
6. Passifs conditionnels explicites de l'Etat	4 944	4 939	4 939	4 903	4 903
Dette avalisée	13	8	8	8	8
Partenariats Publics Privés	4 931	4 931	4 931	4 895	4 895
7. Total Dette Publique (non consolidée) (Secteur Public - hors passifs conditionnels) (3+4+5)	12 573	12 647	12 762	12 770	12 714

* données définitives ** données semi-définitives *** données provisoires

Source : CAA

II.1 DETTE DIRECTE DE L'ADMINISTRATION CENTRALE

La dette directe de l'Administration Centrale porte sur 11 860 milliards de FCFA, soit 40,0% du PIB. Elle se compose de 69,1% de dette extérieure et de 30,% de dette intérieure au premier trimestre 2024.

II.1.1. DETTE EXTERIEURE DE L'ADMINISTRATION CENTRALE

A fin mars 2024, la dette de l'Administration Centrale envers ses créanciers extérieurs est évaluée à 8 197 milliards de FCFA, correspondant à 27,7% du PIB. Cette dette quasiment constante en glissement trimestriel et annuel, est constituée de 49,4% de la dette multilatérale, 37,5% de la dette bilatérale et de 13,1% de la dette commerciale.

La dette multilatérale estimée à 4 039 milliards de FCFA, a connu un accroissement de 5,8% et 0,1% en glissement annuel et trimestriel respectivement. Par ailleurs, les principaux créanciers multilatéraux de l'Etat sont : (i) la Banque mondiale (IDA & BIRD), dont les créances sont évaluées à 1 546,6 milliards de FCFA (représentant 38,3 % de la dette multilatérale et 18,8% de la dette extérieure) ; (ii) le groupe de la Banque Africaine de Développement (FAD & BAD), dont les créances sont évaluées à 1 064,6 milliards de FCFA (correspondant à 26,4% de la dette multilatérale et 12,9% de la dette extérieure) et enfin ; (iii) le FMI avec un encours de dette évalué à 862,7 milliards de FCFA (21,4% de la dette multilatérale et 10,5% de la dette extérieure).

L'encours de la dette bilatérale est évalué à 3 072 milliards de FCFA à fin mars 2023, principalement issu de (i) la dette envers la Chine évaluée à 2 010,0 milliards de FCFA, soit 65,4% de l'encours de la dette bilatérale et 24,5% de la dette extérieure totale ; et, (ii) la dette envers la France, dont l'encours porte sur un montant de 776 milliards de FCFA, équivalent à environ 25,2% de la dette bilatérale et 9,5% de la dette extérieure totale.

De la même manière, la dette commerciale est évaluée au 31 mars 2024 à 1 076,1 milliards de FCFA, essentiellement dominée par les Eurobonds (2015 et 2021) dont l'encours porte sur 511,1 milliards de FCFA (47,5% de la dette commerciale, et 6,2% de la dette extérieure totale).

Tableau 2 : Encours de la dette extérieure

Rubriques	31 Mars 2023 **	31 décembre 2023 **	31 janvier 2024 ***	29 février 2024 ***	31 Mars 2024 ***
nt en Milliards d					
Multilatéral	3 828	4 043	4 052	4 060	4 049
BAD	614,8	652,4	658,1	655,5	653,3
<i>dont appuis budgétaires PEF</i>	<i>322,3</i>	<i>316,4</i>	<i>316,4</i>	<i>313,0</i>	<i>313,0</i>
<i>appuis budgétaires COVID-19</i>	<i>57,7</i>	<i>57,7</i>	<i>57,7</i>	<i>57,7</i>	<i>57,7</i>
BADEA	26,6	30,9	31,3	31,5	30,9
BDEAC	27,2	22,6	22,6	21,8	21,8
BID	400,3	419,7	422,3	422,9	423,0
BIRD	251,8	331,4	331,5	331,5	331,5
<i>dont appuis budgétaires PEF</i>	<i>112,8</i>	<i>112,8</i>	<i>112,8</i>	<i>112,8</i>	<i>112,8</i>
FAD	408,9	409,1	413,2	412,1	411,3
FIDA	61,2	61,9	62,2	62,1	61,8
FMI	817,6	871,2	861,3	863,6	862,7
<i>dont appuis budgétaires PEF 2017-2020</i>	<i>336,7</i>	<i>308,8</i>	<i>296,0</i>	<i>296,8</i>	<i>296,5</i>
<i>dont appuis budgétaires PEF</i>	<i>791,9</i>	<i>800,9</i>	<i>801,9</i>	<i>802,9</i>	<i>803,9</i>
<i>appuis budgétaires COVID-19</i>	<i>223,7</i>	<i>220,6</i>	<i>221,7</i>	<i>222,3</i>	<i>222,1</i>
<i>appuis budgétaires FCE-PEF 2021-2023</i>	<i>85,8</i>	<i>114,0</i>	<i>114,5</i>	<i>114,8</i>	<i>114,7</i>
<i>appuis budgétaires MEDC-PEF 2021-2023</i>	<i>171,5</i>	<i>227,9</i>	<i>229,1</i>	<i>229,7</i>	<i>229,5</i>
FS OPEP	10,8	8,3	8,4	8,4	8,4
IDA	1 176,2	1 205,6	1 211,7	1 220,8	1 215,1
<i>dont appuis budgétaires PEF</i>	<i>244,1</i>	<i>243,2</i>	<i>244,1</i>	<i>244,5</i>	<i>244,6</i>
UE	33,1	29,9	29,9	29,9	29,2
Bilatéral	3 318	3 143	3 118	3 101	3 072
ALLEMAGNE	16,5	15,3	15,3	15,3	16,0
Belgique	8,1	7,0	7,0	7,0	7,0
Espagne	1,9	1,1	1,1	1,1	1,0
FRANCE	853,4	783,7	783,5	783,5	776,0
<i>dont appuis budgétaires PEF</i>	<i>242,7</i>	<i>268,9</i>	<i>268,9</i>	<i>268,9</i>	<i>268,9</i>
<i>dont C2D</i>	<i>41,5</i>	<i>25,2</i>	<i>25,2</i>	<i>25,2</i>	<i>25,2</i>
JAPON	48,4	49,0	48,4	47,4	46,6
NORVEGE (EKSPORTKREDITT NORGE SA)	21,7	17,3	17,3	17,3	17,3
SUISSE	0,7	0,5	0,5	0,5	0,5
ARABIE SAOUDITE	8,3	7,6	7,5	7,6	7,2
CHINE	3,3	3,1	3,2	3,1	3,1
COREE DU SUD	48,9	47,2	47,0	47,3	47,1
EXIMBANK DE CHINE	2 147,4	2 062,8	2 036,8	2 025,0	2 006,9
EXIMBANK TURQUE	68,2	61,7	62,6	57,3	57,4
INDE	79,4	75,8	77,0	78,0	75,4
KOWEÏT	11,6	10,8	10,9	10,8	10,8
Commercial	1 027	963	1 094,9	1 088,9	1 076,1
AFRICAN EXPORT IMPORT BANK	45,8	49,7	181,5	181,8	181,9
Bank of China	97,6	86,0	87,2	80,3	77,4
Belfius	48,6	49,4	49,4	49,7	46,4
BMCE Bank	11,8	7,8	7,8	7,8	5,6
Comercial-eurobond	542,0	511,1	511,1	511,1	511,1
<i>dont Eurobond 2015</i>	<i>92,7</i>	<i>61,8</i>	<i>61,8</i>	<i>61,8</i>	<i>61,8</i>
<i>Eurobond 2021</i>	<i>449,3</i>	<i>449,3</i>	<i>449,3</i>	<i>449,3</i>	<i>449,3</i>
Commerz bank Allemagne	31,6	24,2	24,6	24,8	24,8
Deutsche banque Espagne	26,7	21,4	19,5	19,5	19,5
Inter Islamic trade Finance Corporation	22,3	39,1	39,2	39,2	39,2
INTESA SANPAOLO SPA	59,9	48,3	48,3	48,3	45,9
Raiffeisen Bank Inter AG	5,4	5,1	5,1	5,1	5,1
SOCIETE GENERALE NEW YORK - EXIM BANK	24,2	20,0	20,3	20,4	18,8
Standard Chartered Londres	111,3	100,9	100,9	100,9	100,3
Total Général	8 173	8 149	8 265	8 250	8 197

* données définitives

** données semi-définitives

*** données provisoires

Source : CAA

II.1.2. DETTE INTERIEURE DE L'ADMINISTRATION CENTRALE

Au cours de la période de référence, la dette intérieure de l'Administration Centrale est évaluée à 4 444 milliards de FCFA, soit 13,5% du PIB. Elle se compose de 78,8% de la dette intérieure hors reste à payer et de 21,2% des restes à payer de plus de trois mois à fin mars 2023.

II.1.2.1. DETTE INTERIEURE HORS RESTES A PAYER

Au 31 mars 2024, l'encours de la dette intérieure de l'Administration Centrale (Hors Restes à Payer de plus de 3 mois) est évalué à 3 501,3 milliards de FCFA soit 11,8% du PIB.

Cet encours est en hausse de 0,7% en glissement trimestriel et de 6,8% en glissement annuel. Cet encours est réparti de la manière suivante : (i) 53,2% issus de l'émission des titres publics (BTA, OTA et OT) dont 54% d'OTA ; (ii) 23,6% de dette structurée constituée en grande partie de la dette structurée non bancaire (chiffrée à 524,6 milliards de FCFA) ; (iii) 16,5% de la dette consolidée BEAC et (iv) 1,5% de dette non structurée, découlant en grande partie des indemnités.

Tableau 3 : Encours de la dette intérieure hors Restes à Payer

Rubriques	31 Mars 2023 **	31 décembre 2023 **	31 janvier 2024 ***	29 février 2024 ***	31 Mars 2024 ***
Mont en Milliards de FCFA					
Titres Publics	1 560,6	1 814,5	1 837,6	1 849,1	1 865,2
Bons de Trésor Assimilable	220,0	419,2	442,3	439,9	447,8
OTA	1 055,5	984,1	984,1	998,0	1 006,2
OTA 2 ans	43,3	62,8	62,8	76,7	76,7
OTA 3 ans	35,0	45,0	45,0	45,0	53,2
OTA 4 ans	65,0	20,0	20,0	20,0	20,0
OTA 5 ans	633,2	603,2	603,2	603,2	603,2
OTA 6 ans	151,5	105,6	105,6	105,6	105,6
OTA 7 ans	72,7	72,7	72,7	72,7	72,7
OTA 10 ans	54,9	74,9	74,9	74,9	74,9
OT	285,0	411,2	411,2	411,2	411,2
ECMR 5,5% 2018-2023	50,0	-	-	-	-
ECMR 6,25% 2022-2029	235,0	235,0	235,0	235,0	235,0
ECMR 2023 - multitranches	-	176,200	176,2	176,2	176,2
Emprunt consolidé BEAC	576,9	576,9	576,9	576,9	576,9
Allocation de DTS (FMI-BEAC)	180,0	180,0	180,0	180,0	180,0
Dette Structurée	905,2	851,5	831,5	842,6	826,6
Dette Structurée Bancaire	409,3	333,7	325,5	316,3	302,0
Dette Bancaire Titrisée	1,7	1,7	1,7	1,7	1,7
ECOBANK	35,8	26,8	26,8	25,6	25,6
PLANUT 1	4,6	4,6	4,6	4,6	4,6
PLANUT 2	31,0	22,0	22,0	20,8	20,8
PLANUT 2 - sustitue BGFI - tranche A	10,0	6,3	6,3	5,0	5,0
PLANUT 2 - sustitue BGFI - tranche B	21,0	15,8	15,8	15,8	15,8
SIC-COFFOR	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
BGFI	15,9	11,0	9,5	9,0	8,2
PLANUT	8,8	6,7	5,7	5,7	5,7
STADE JAPOMA	7,1	4,3	3,8	3,3	2,6
Banque Atlantique Cameroun (PLANUT)	237,4	213,5	207,5	200,0	196,1
PLANUT	86,1	50,5	46,5	42,5	38,6
Cession de créance PAD	76,7	69,8	69,8	69,8	69,8
Cession de créance PAK 2021	24,8	18,9	16,9	16,9	16,9
Cession de créance PAK 2022	23,3	23,3	23,3	23,3	23,3
Cession de créance CAMTEL	24,0	24,0	24,0	24,0	24,0
Cession de créance CSPH	27,0	27,0	27,0	27,0	27,0
UBA	5,4	2,0	2,0	2,0	0,2
STADE OLEMBE	5,4	2,0	2,0	2,0	0,2
CCA BANK	7,9	6,9	6,9	6,9	6,9
FCP coût résiduel achèvement Stade OLEMBE	7,9	6,9	6,9	6,9	6,9
CREDIT FONCIER	27,5	25,9	25,2	25,2	24,7
LOGEMENTS SOCIAUX	10,0	9,5	8,9	8,9	8,9
SIC ETAT SIEGE	17,5	16,3	16,3	16,3	15,8
SCB	9,8	7,3	7,3	7,3	7,3
Pénétrante Est Douala	9,8	7,3	7,3	7,3	7,3
SOCIETE GENERALE CAMEROUN	67,8	38,6	38,6	38,6	31,3
Cession de créances ENEO 2020	27,3	15,5	15,5	15,5	11,4
Cession de créances ENEO 2021 - Pool de 6 banques	31,6	18,6	18,6	18,6	15,4
Cession de créances TOTAL CAMEROUN	9,0	4,5	4,5	4,5	4,5
Dette structurée non bancaire	495,90	517,74	505,98	526,2	524,6
Dette titrisée	47,46	38,54	35,06	34,75	34,73
Dette croisée et B.T.P titrisée	47,5	38,5	35,1	34,7	34,7
Droits sociaux ex CAMAIR (16/09/08)	1,3	1,3	1,3	1,3	1,3
PAD	20,0	20,0	20,0	20,0	20,0
SONARA	26,2	17,3	13,8	13,5	13,5
Dette non titrisée	1,7	0,9	0,9	0,9	0,9
Dette B.T.P non titrisée	1,7	0,9	0,9	0,9	0,9
Dette vis-à-vis des Ent. Publ.et Parapubliques	380,1	418,89	411,89	411,39	409,77
CNPS	132,2	132,2	132,2	132,2	132,2
Anciennes conventions	69,6	69,6	69,6	69,6	69,6
Immeuble ministériel - CNPS	4,7	4,7	4,7	4,7	4,7
Avance de trésorerie N°1	15,0	15,0	15,0	15,0	15,0
Avance de trésorerie N°2	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0
Avance de trésorerie N°3	2,9	2,9	2,9	2,9	2,9
Avance de trésorerie N°4	30,0	30,0	30,0	30,0	30,0
ALUCAM	2,9	2,95	2,9	2,9	2,9
PAD	3,8	2,5	2,5	2,5	1,9
Paiement guichet CAA	-	-	-	-	-
Paiement guichet DGTCFM	3,8	2,5	2,5	2,5	1,9
CAMTEL	144,2	175,2	172,2	172,2	172,2
CAMWATER	3,5	3,5	3,5	3,5	3,5
EDC	-	8,0	8,0	8,0	8,0
SOPECAM	2,4	2,4	2,4	2,4	2,4
CDE/CAMWATER	18,7	18,7	18,7	18,7	18,7
CAMRAIL	3,7	7,5	7,5	7,5	7,5
SIC	35,0	33,9	30,4	30,4	29,9
CAMPOST	9,4	9,4	9,4	8,9	8,9
SONATREL	24,3	22,8	22,3	22,3	21,8
Dette vis-à-vis des Ent. Privées	66,65	59,44	58,15	79,22	79,22
BENEFICIAL (priva.SOCAR)	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3
ENEO	40,1	40,1	40,1	40,1	40,1
ENEO-HGD	0,5	-	-	-	-
G.I.D.E.P.P.E	2,2	0,0	0,0	21,1	21,1
PAC INTERNATIONAL	8,8	4,3	3,0	3,0	3,0
HYSACAM	7,7	7,7	7,7	7,7	7,7
LES MINOTERIES DU CAMEROUN	1,7	1,7	1,7	1,7	1,7
MARKETERS	3,9	3,9	3,9	3,9	3,9
CORLEY	3,9	3,9	3,9	3,9	3,9
Autres conventions	1,6	1,6	1,6	1,6	1,6
Dette Non Structurée	54,3	52,8	52,6	52,6	52,6
Dette Commerciale	11,3	10,9	10,9	10,9	10,9
Dette Locative	10,5	10,5	10,5	10,5	10,5
Indemnités	22,6	21,6	21,4	21,4	21,4
Autres Dettes Non Structurées	9,8	9,8	9,8	9,8	9,8
Total Général	3 277,0	3 475,7	3 478,6	3 501,2	3 501,3

* données définitives ** données semi-définitives *** données provisoires

Source : CAA

II.1.2.2. RESTES A PAYER

Sous réserve de la consolidation des données par la Direction Générale du Trésor, de la Coopération Financière et Monétaire, l'encours provisoire des Restes à Payer (RAP) est évalué à environ 743,6 milliards de FCFA à fin mars 2024, dont 21,7% issu des Restes à Payer de plus de 3 mois. Cette dette est statique en glissement trimestriel, mais serait en augmentation de 88,8% en glissement annuel. En ce qui concerne les RAP de plus de 3 mois, ils sont évalués à fin mars 2024 à environ 161,5 milliards de FCFA et enregistrent une baisse de 25,5% en glissement annuel.

Tableau 4 : Encours des Restes à Payer

Libellé	31 Mars 2023 **	31 décembre 2023 **	31 janvier 2023 ***	29 février 2023 ***	31 Mars 2024 ***
Montants en milliards de FCFA					
Restes à Payer de plus de trois mois	216,9	161,5	161,5	161,5	161,5
BIENS ET SERVICES	61,7	46,0	46,0	46,0	46,0
INVESTISSEMENTS ET FONDS DE CONTREPARTIE	50,1	37,3	37,3	37,3	37,3
AUTRES DEPENSES DU PERSONNEL	6,2	4,6	4,6	4,6	4,6
AUTRES TRANSFERTS	30,1	22,4	22,4	22,4	22,4
SUBVENTION	21,0	15,6	15,6	15,6	15,6
PARTICIPATION ET RESTRUCTURATION	17,9	13,3	13,3	13,3	13,3
DETTE INTERIEURE RESEAU BUDGET	29,8	22,2	22,2	22,2	22,2
Restes à Payer de moins de trois mois	184,0	582,1	582,1	582,1	582,1
BIENS ET SERVICES	46,3	146,4	146,4	146,4	146,4
INVESTISSEMENTS ET FONDS DE CONTREPARTIE	20,7	65,5	65,5	65,5	65,5
AUTRES DEPENSES DU PERSONNEL	20,1	63,5	63,5	63,5	63,5
AUTRES TRANSFERTS	56,1	177,5	177,5	177,5	177,5
SUBVENTION	22,3	70,6	70,6	70,6	70,6
PARTICIPATION ET RESTRUCTURATION	18,5	58,6	58,6	58,6	58,6
DETTE INTERIEURE RESEAU BUDGET	-	-	-	-	-
TOTAL Restes à Payer	394,0	743,6	743,6	743,6	743,6

* données définitives

** données semi-définitives

*** données provisoires

Source : DGT/CFM/CAA/CNDP

II.2. DETTE DES ENTREPRISES ET ETABLISSEMENTS PUBLICS

Sur la base des données collectées dans le cadre de l'enquête de notification des emprunts extérieurs des entreprises et établissements publics et privés au 31 mars 2024, la dette directe des entités publiques est évaluée à 843,3 milliards de FCFA, soit 2,8% du PIB. Cette dette en diminution successive de 5,8% et 0,9% en glissement annuel et trimestriel, est répartie entre 58,8% de dette extérieure et 41,2% de dette intérieure, y compris les dettes fournisseurs de la SONARA.

II.2.1. DETTE INTÉRIEURE DES ENTREPRISES ET ETABLISSEMENTS PUBLICS

A fin mars de l'année en cours, la dette intérieure des Entreprises et Établissements publics s'élève à 347,5 milliards de FCFA. Sa principale composante est la dette de la SONARA (dette bancaire et dette fournisseur) qui s'élève à 239,9 milliards de FCFA.

Tableau 5 : Encours de la dette intérieure des entreprises et établissements publics

Dettes financières Intérieures des entreprises publiques et parapubliques	31 mars 2023 **	31 décembre 2023 **	31 janvier 2024 ***	29 février 2024 ***	31 mars 2024 ***
Montants en Milliards de					
SCDP	-	-	-	-	-
SONARA	261,1	245,3	243,5	241,7	239,9
SONARA Dette Bancaire	232,3	216,5	214,7	212,9	211,1
SONARA Dette Fournisseur	28,8	28,8	28,8	28,8	28,8
CAMAIR-CO	62,4	62,4	62,4	62,4	62,4
CAMTEL	21,1	13,0	12,7	10,9	10,6
CAMWATER	5,2	5,2	5,2	5,2	5,2
CDC	9,4	9,4	9,4	9,4	9,4
FEICOM	7,6	7,6	7,6	7,6	7,6
MEAO	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
PAD	14,1	11,1	10,4	10,1	9,7
SIC	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5
SODEPA	N/D	N/D	N/D	N/D	N/D
Total Dette intérieure	383,5	356,6	353,9	349,9	347,5

*** données provisoires non exhaustives - en cours de finalisation

Source : CTR/CAA

II.2.2. DETTE EXTÉRIURE DIRECTE DES ENTREPRISES ET ETABLISSEMENTS PUBLICS, NON AVALISÉE PAR L'ETAT

La dette extérieure directe des entreprises publiques à fin mars 2024 est évaluée à 495,8 milliards de FCFA, y compris les dettes fournisseurs et d'exploitations de la SONARA et de la CAMAIR-CO. Cet encours est en hausse de 0,2% en glissement trimestriel et en baisse de 3,2% en glissement annuel.

Tableau 6 : Encours de la dette extérieure des entreprises et établissements publics.

Dettes financières extérieures des entreprises publiques et parapublique	31 mars 2023 **	31 décembre 2023 **	31 janvier 2024 ***	29 février 2024 ***	31 mars 2024 ***
ADC	12,2	11,4	11,4	11,4	11,4
SODECOTON					
SONARA	424,6	409,7	408,5	413,3	412,1
CAMAIR-CO	61,6	61,6	61,6	61,6	61,6
PAD	13,8	11,9	11,5	10,7	10,7
TOTAL	512,3	494,6	493,0	497,0	495,8

* données définitives *** données

Source : CTR/CAA

II.3. PASSIFS CONDITIONNELS EXPLICITES DE L'ETAT

Au premier trimestre, les passifs conditionnels explicites de l'Etat se chiffrent à 4 902,8 milliards de FCFA, composés de 99,8% des Partenariats Publics Privés (PPP) et 0,2% de dette avalisée.

II.3.1. DETTE AVALISEE PAR L'ETAT

L'encours de la dette avalisée par l'Etat reste constant à 7,7 milliards de FCFA au 31 mars 2024. Toutefois, il enregistre une baisse de 41,2% en glissement annuel.

Tableau 7 : Encours de la dette avalisée par l'Etat

TYPE DE DETTE	CREANCIER	ENTREPRISE BENEFICIAIRE	31 mars 2023 **	Encours au 31 décembre 2023 **	31 janvier 2024 ***	29 février 2024 ***	31 mars 2024 ***
Bilatéral	AFD	PAD	0,8	-	-	-	-
Multilatéral	AFDB	DPDC	0,6	-	-	-	-
Commercial	FMO	DPDC	0,6	-	-	-	-
Commercial	IFC	DPDC	0,6	-	-	-	-
Commercial	AFDB	KPDC	4,5	3,5	3,5	3,5	3,5
Commercial	BDEAC	KPDC	1,6	0,6	0,6	0,6	0,6
Commercial	EIB	KPDC	4,4	3,7	3,7	3,7	3,7
	TOTAL EN MILLIARDS DE FCFA		13,1	7,7	7,7	7,7	7,7

* données définitive * données définitives ** données semi-définitives *** données provisoires

Source : CAA

Encadré sur la garantie de portefeuille de l'Etat

Le Ministre des Finances a signé l'Arrêté N° 00000638/MINFI du 17 juillet 2023 fixant les modalités de mise en œuvre de la garantie de l'Etat aux Etablissements Publics et aux Entreprises Publiques et Privées, au titre d'emprunts intérieurs pour l'exercice 2023. Ainsi, l'Etat s'est engagé à garantir un montant de 200 milliards pour les prêts bancaires à destination des entreprises publics et privées.

Ce faisant, l'Etat du Cameroun a signé avec l'Association professionnelle des établissements de crédit au Cameroun (APECCAM) et l'Association nationale des établissements de microfinance au Cameroun (ANENCAM), une convention de garantie à hauteur du montant visé pour les prêts bancaires au profil des entreprises publics et privées.

Pour mémoire, relativement à ce montant de 200 milliards de garantie, 30% permettront de faciliter l'accès aux crédits aux entreprises et établissements publics, contre 70% pour les entreprises du secteur privé. Le taux de couverture des crédits par cette facilité réservée uniquement aux entreprises de droit camerounais à capitaux majoritairement camerounais est plafonné à 30% pour les grandes entreprises contre 70% pour les Petites et Moyennes entreprises (PME). Toutefois, les plafonds de couvertures peuvent être portés à 60% pour les grandes entreprises et 80% pour les PME exerçant dans les zones économiquement sinistrés. Il s'agit des régions de l'Extrême-Nord, du Nord-Ouest et du Sud-Ouest.

Sont éligibles à cette garantie de l'Etat, les prêts destinés à financer les besoins en fonds de roulement des entreprises et notamment à l'investissement dans les filières identifiées comme prioritaires par la Stratégie Nationale de développement 2020-2030. Aussi, ces financements visant à accroître la production locale des principaux produits d'importation et permettant des renforcer les capacités d'exportations de l'Etat.

Pour bénéficier des prêts garantis par l'Etat, les entreprises éligibles adressent des demandes de prêts aux Etablissements de crédit et de microfinances qui examinent les dossiers de crédits conformément aux conditions usuelles des banques, et donnent un pré-accord. Par la suite, ces dossiers doivent obtenir un avis du Comité National de la Dette Publique (CNDP) conformément à son arrêté de saisine N°00000224/MINFI du 07 avril 2014 sont entre autres ;

- le projet de convention de financement, notamment du mécanisme de décaissement des fonds ;
- le projet d'échéancier de remboursement de la dette au créancier ;
- la note technique sur la situation de l'endettement de l'entreprise comprenant les emprunts avec les encours au 31 décembre de l'année précédente ou à une date plus récente, ainsi que la projection du service sur les cinq prochaines années ;
- l'avis du Ministère assurant la tutelle technique ;
- les informations sur le projet global à réaliser (document du projet faisant ressortir les éléments de rentabilité) .

II.3.2. PARTENARIAT PUBLIC PRIVÉ (PPP)

Sous réserve de l'actualisation des données par le CARPA et les entités sectorielles concernées, le montant des investissements sous forme de PPP est de 4 895,1 milliards de FCFA, soit environ 16,6% du PIB.

Cette estimation ne prend pas en compte le financement projet de construction de la voie ferrée reliant le Cameroun au Congo, échelonné sur plusieurs phases, et dont le coût global est estimé à 5400 milliards de FCFA n'a pas été pris en compte.

En outre, initialement aligné sur le type Partenariat public-privé, le financement de 14 postes de péage automatiques d'un montant d'environ 30 milliards de FCFA a basculé vers un nouveau mode de gestion contractuelle.

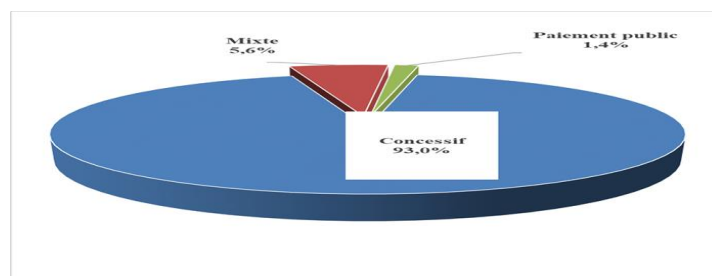
Tableau 8 : Liste des projets signés sous forme de PPP

	Objet du projet	Partenaire public	Date de signature	Type de PPP	Montant de l'investissement au 31 Mars 2024 ***
1	Modernisation du système informatique de la Douane au Cameroun	MINFI	signé le 04/09/2015, et entré en vigueur le 01/06/2017	Paiement public	30,4
2	Kiosques urbains dans la ville de Douala (1400 kiosques)	CUD		Concessif	6,8
3	Construction de 6 immeubles de rapport à Okolo-Yaoundé	CNPS	13/04/2017	Mixte	11
4	Autoroute Kribi-Lolabé	MINTP	30/12/2020	Mixte	66,6
5	Projet de mise en place de la couverture santé universelle	MINSANTE	27/08/2020	Concessif	63,47
6	Financement, conception, construction, exploitation et maintenance Kiosques multifonctions pour la ville de Yaoundé	CUY		Concessif	3,7
7	Projet de financement, conception, construction, aménagement, exploitation et maintenance d'entrepôts publics au Port de Douala-Bonabéri	CCIMA	01/06/2022	Concessif	4,18
8	Contrôle des axes routiers en vue de la réduction des accidents	MINT	18/02/2022	Concessif	11,7
9	Projet de réalisation de Centres hospitaliers ambulatoires à Bertoua et à Douala	MINSANTE	02/12/2021	Concessif	7,7
10	projet de construction du chemin de fer reliant MBALAM au port de Kribi	MINT	24/02/2022	Concessif	2001,0
Total (CARPA)					2 206,5
1	Projet de construction du barrage hydroélectrique de NACHTIGAL	NHPC - Nachtigal Hydro Power Company	01/11/2018	Concessif	787,1
2	Projet de construction du Terminal à conteneur du Port de Kribi	MINT et PAK	27/07/2017	Concessif	725,5
3	construction de magasin de Cale	PAD	01/07/2021	Concessif	16,0
4	Projet de construction du Terminal minéralier du Port de Kribi	MINT et PAK	25/02/2022	Concessif	202,4
5	Construction du Terminal à marchandise générale	PAK	12/07/1905	Concessif	266,6
6	Construction, gestion et maintenance du marché Congo à Douala	Communauté Urbaine de Douala	12 septembre 2012	Concessif	27,8
7	Réhabilitation du laboratoire central de l'hôpital général de Yaoundé	Hôpital Général de Yaoundé	17 août 2015	Paiement public	1,1
8	Approvisionnement supplémentaire de 50 000 m3 d'eau /jour dans la ville de Yaoundé	ETAT/ Ministère de l'Eau et de l'Energie	01/12/2014	Concessif	26,0
9	Transport urbain de masse dans la ville de Yaoundé	MINT/CUY	31/08/2016	Mixte	17,0
10	Réhabilitation de la blanchisserie de l'Hôpital Général de Douala	HGD	12/10/2017	Paiement public	0,4
11	Réhabilitation, exploitation et maintenance de l'immeuble CNPS Avenue de Gaulle à Douala	Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS)	23 octobre 2017	Concessif	13,0
12	Gare routière de SODIKO	CUD	28/07/2017	Concessif	2,2
13	Autoroute Kribi-Lolabé	MINTP	30/12/2020	Mixte	183,4
14	Projet d'exploitation industrielle du gisement de fer Lobe-Kribi	MINMIDT	06/05/2022	Concessif	420,0
15	Pour Mémoire, le projet de construction du chemin de fer Cameroun-Congo constitué pour la partie camerounaise des phases ci-après : (i) Projet de construction du Terminal minéralier du Port de Kribi d'un montant de 202,4 milliards de FCF; (ii) projet de construction du chemin de fer reliant MBALAM au port de Kribi d'un montant de 2 001,0 milliards de FCFA	MINT et PAK	06/05/2022	concessif	5400,0
Total Général					4 895,1

Source : CAA/CARPA/CNDP

Concrètement, le portefeuille des PPP est constitué des quatre grandes formes de PPP à savoir : les PPP concessif qui couvrent 93% de ce portefeuille, les PPP mixte, représentant 5,6% de ce dernier et les PPP à paiement public correspondant à 1,4% du même portefeuille.

Graphique 3 : répartition du montant total des PPP selon ses différentes formes



Source : CAA/CARPA /CNDP

Dans le cadre du renforcement du dispositif réglementaire encadrant les PPP au Cameroun, la loi fixant le régime général des contrats a été signée en juillet 2023, à l'effet de contenir ces engagements et réduire les risques sous-jacents.

Encadré sur les Partenariats Publics Privés

L'Etat du Cameroun a promulgué la loi N° 2023/008 du 25 juillet 2023 fixant le régime général des contrats de Partenariat Public-Privé abrogeant toutes les dispositions de la loi n° 2006/012 du 29 décembre 2006 portant régime général des contrats de partenariat. Les principales innovations résident entre autres dans :

- La précision du champ d'application de la loi ;

La nouvelle loi fixe son champ d'application et par ricochet les acteurs de l'écosystème des contrats de Partenariat Public Privé. Sont concernés les contrats conclus par : l'Etat, une Collectivité Territoriale Décentralisée, un établissement public, une entreprise publique et tout autre entité publique.

- La définition du contrat de Partenariat Public Privé ;

Contrairement à la loi de 2006, la nouvelle loi met explicitement un accent particulier sur l'objet du contrat de partenariat privé : la réalisation d'un projet public. En conséquence, suivant la nature de la prestation, le mode de gestion du service public et du financement, le contrat de partenariat public-privé est défini comme le contrat par lequel l'Etat ou l'une des personnes morales soumises précédemment énumérées confie à une entité privée, pour une période déterminée en fonction, le cas échéant, de la durée de l'amortissement des investissements ou des modalités de financement retenues, une mission globale. L'objet, de ladite mission hormis les cas d'affermage et de régie intéressée peut être la construction, la transformation, la rénovation ou l'habilitation, l'installation, le démantèlement ou la destruction d'ouvrages ou d'équipements, de biens immatériels ou des aménagements fonciers nécessaires au service public ou à l'exercice d'une mission d'intérêt général, tout ou partie de leur conception, le cas échéant ; tout ou partie de leur financement, leur exploitation ou leur gestion, le cas échéant, leur entretien etc.

- Les formes de contrats de Partenariat Public Privé ;

La nouvelle loi énumère les formes de contrats de partenariat public-privé basée sur le mode de rémunération du partenaire privé. On distingue désormais : les contrats de partenariat public-privé à paiement public, dans lesquels la rémunération du partenaire privé est assurée par l'autorité contractante, selon la périodicité définie dans le contrat ; les contrats de partenariat public-privé de type concessif, où la rémunération du partenaire privé provient des usagers de l'ouvrage ou du service, et enfin les contrats de partenariat public-privé à paiement mixte, qui combinent les deux formes de paiement ci-dessus énumérées.

- La précision des conditions d'éligibilité d'un projet au contrat de Partenariat Public Privé.

La nouvelle loi fixe les conditions d'éligibilité d'un projet au contrat de Partenariat Public Privé. Au sens de cette loi, sont éligibles les projets qui, après évaluation préalable au lancement de passation par l'organisme expert sur la base d'une étude de faisabilité préparée par l'autorité contractante, montre compte tenu des caractéristiques du projet envisagé, l'une des conditions ci-après :

- Le projet présente un caractère complexe ;
- Le projet présente un caractère d'urgence ;
- Le projet présente un bilan avantages/inconvénients plus favorables pour une exécution en mode Partenariat Public Privé.

Par ailleurs, le projet doit jouir d'un avantage financier net par rapport à d'autres modes contractuels, en termes de coûts et revenus globaux de performance et de valorisation des risques. Cela permet de lever le pouvoir discrétionnaire observé dans l'affectation d'un projet à un contrat de partenariat public-privé.

En termes de modalité d'examen, la loi impose l'avis de soutenabilité budgétaire des projets délivrés par le Ministre des Finances en liaison avec le Comité National de la Dette Publique.

IV. SERVICE DE LA DETTE DE L'ADMINISTRATION CENTRALE

Durant le mois de mars 2024, le Gouvernement a payé 88,2 milliards de FCFA pour le règlement de sa dette Hors Restes à Payer, dont 70,3 milliards de FCFA au titre du remboursement du principal et 17,8 milliards de FCFA pour le paiement des intérêts.

Ce service a été destiné à : (i) 81,0 % au règlement de la dette extérieure et, (ii) 19,0 % au règlement de la dette intérieure. Il enregistre une augmentation de 4,6% en fluctuation mensuelle et une diminution annuelle de 7,8%.

Le cumul du service réglé au cours du premier trimestre de l'année s'élève à 312,4 milliards de FCFA, dont 22,7% réglé au titre des intérêts, soit un taux d'exécution de 17,6% par rapport aux prévisions de la loi de finances pour l'année 2024.

Ce service est consacré à : (i) 83,9% au service de la dette extérieure, et (ii) 16,1% au règlement de la dette intérieure.

Tableau 9 : Service de la dette publique en milliards de FCFA

(Montant en milliards de FCFA)	Service effectif Mars 2023 **	Cumul service effectif Janvier - Décembre 2023 **			Service effectif Janvier 2024 ***			Service effectif Février 2024 ***			Service effectif Mars 2024 ***			Cumul service effectif Janvier - Mars 2024 ***		
	Total	Principal	Intérêt	Total	Principal	Intérêt	Total	Principal	Intérêt	Total	Principal	Intérêt	Total	Principal	Intérêt	Total
Dettes extérieures	60,8	590,0	209,9	799,9	88,2	29,9	118,1	52,8	19,6	72,5	54,4	17,1	71,4	195,4	66,7	262,0
Multilatérale	18,9	111,8	58,0	169,8	14,9	0,1	15,0	14,5	11,8	26,3	13,4	7,3	20,7	42,8	19,2	62,0
Bilatérale	27,4	369,0	97,6	466,6	71,2	28,3	99,5	30,4	6,2	36,6	29,6	6,3	35,9	131,3	40,8	172,1
Commerciale	14,6	109,2	54,4	163,5	2,1	1,5	3,6	7,9	1,7	9,6	11,3	3,5	14,8	21,3	6,7	28,0
Dettes intérieures (hors RAP)	21,0	400,4	45,1	445,5	20,1	1,7	21,9	10,0	1,8	11,8	16,0	0,7	16,7	46,1	4,2	50,3
Titres publics (hors BTA)	-	208,5	16,8	225,3	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Emprunt consolidé BEAC	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dettes structurées	20,8	189,1	28,3	217,4	19,9	1,7	21,7	10,0	1,8	11,8	15,9	0,7	16,7	45,9	4,2	50,1
Dettes non structurées	0,2	2,8	-	2,8	0,2	-	0,2	-	-	-	0,0	-	0,0	0,2	-	0,2
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total Dette Publique	81,8	990,4	255,0	1 245,3	108,3	31,7	140,0	62,9	21,4	84,3	70,3	17,8	88,2	241,5	70,9	312,4
Allègements reçus - Initiative G20 pour lutter contre la COVID-19																

* données définitives ** données semi-définitives *** données provisoires

Source : CAA

III.1. SERVICE DE LA DETTE EXTERIEURE DE L'ADMINISTRATION CENTRALE

En mars 2024, le service de la dette extérieure a porté sur un montant de 71,4 milliards de FCFA réglé à : (i) 50,3% aux créanciers bilatéraux ; (ii) 29,0% à destination des partenaires multilatéraux ; et (iii) 20,7% au profit des créanciers commerciaux.

En conséquence, durant les trois premiers mois de l'année, le cumul du service de la dette extérieure réglée, s'élève à 262,0 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 31,8% par rapport au montant de 825 milliards de FCFA à payer sur l'année 2024 (prévisions Loi de Finances).

Ce service est précisément destiné pour 195,4 milliards de FCFA au remboursement du principal et 66,7 milliards de FCFA au paiement des intérêts.

Tableau 10 : Service de la dette extérieure

(Montant en milliards de FCFA)	Cumul service effectif Janvier - Décembre 2023 **			Service effectif Janvier 2024 ***			Service effectif Février 2024 ***			Service effectif Mars 2024 ***			Cumul service effectif Janvier - Mars 2024 ***		
	Principal	Intérêt	Total	Principal	Intérêt	Total	Principal	Intérêt	Total	Principal	Intérêt	Total	Principal	Intérêt	Total
Baillleurs															
Multilatéral	111,8	58,0	169,8	14,9	0,1	15,0	14,5	11,8	26,3	13,4	7,3	20,7	42,8	19,2	62,0
BAD	22,0	17,3	39,4	-	0,0	0,0	5,3	5,3	10,6	5,5	4,0	9,5	10,8	9,3	20,1
BADEA	2,0	0,4	2,4	0,1	0,0	0,1	-	0,0	0,0	0,6	0,1	0,7	0,7	0,1	0,9
BDEAC	5,4	2,6	8,0	-	-	-	0,8	0,2	1,0	-	-	-	0,8	0,2	1,0
BEI	3,9	0,6	4,5	-	-	-	-	0,0	0,0	0,6	0,1	0,8	0,6	0,1	0,8
BID	7,5	1,1	8,6	0,0	0,0	0,1	0,2	0,0	0,3	-	-	-	0,2	0,1	0,3
BIRD	1,4	11,5	12,9	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
FAD	5,3	3,7	9,0	0,1	0,0	0,1	0,9	0,6	1,5	1,0	0,6	1,7	2,0	1,3	3,2
FED	0,2	0,0	0,2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
FIDA	1,3	0,5	1,7	-	-	-	0,3	0,1	0,4	0,2	0,2	0,4	0,6	0,2	0,8
FMI	33,4	5,3	38,8	14,4	-	14,4	-	2,8	2,8	-	-	-	14,4	2,8	17,1
FSN	0,1	0,0	0,1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
FSOPEP	2,7	0,4	3,1	0,1	0,0	0,1	-	-	-	0,1	0,0	0,1	0,2	0,0	0,2
IDA	26,6	14,5	41,1	0,2	0,0	0,2	7,0	2,8	9,8	5,2	2,3	7,5	12,4	5,1	17,5
Bilatéral	369,0	97,6	466,6	71,2	28,3	99,5	30,4	6,2	36,6	29,6	6,3	35,9	131,3	40,8	172,1
AFD	72,8	11,2	84,0	0,2	0,0	0,3	-	-	-	6,2	0,3	6,5	6,4	0,4	6,7
BELGIQUE	1,2	-	1,2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
EXIMBANK CHINE	232,2	70,3	302,6	70,7	28,2	98,9	24,5	2,6	27,1	18,3	3,9	22,2	113,5	34,7	148,2
EXIMBANK CORREE	1,3	0,4	1,7	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
EXIMBANK INDE	6,1	3,8	9,9	-	-	-	-	0,2	0,2	2,7	1,9	4,6	2,7	2,1	4,8
EXIMBANK USA	5,6	1,3	6,9	-	-	-	-	-	-	1,6	0,2	1,7	1,6	0,2	1,7
EXIMBANK Turquie	11,3	6,5	17,9	-	-	-	5,7	3,4	9,1	-	-	-	5,7	3,4	9,1
FKDEA	1,5	0,3	1,7	0,1	0,0	0,2	0,2	0,0	0,2	-	-	-	0,3	0,1	0,4
France	26,7	3,0	29,8	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
FSD	1,1	0,1	1,2	0,2	-	0,2	-	-	-	0,3	0,0	0,4	0,6	0,0	0,6
HERMES	0,8	0,1	0,9	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
JICA	1,4	0,2	1,6	-	-	-	-	-	-	0,5	0,1	0,5	0,5	0,1	0,5
KFW	1,1	0,1	1,2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
SERV	0,2	0,0	0,3	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Norvège (EKSPORTKREDITT NORGE SA)	4,4	0,2	4,7	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Espagne / ICO	1,3	0,0	1,3	-	-	-	-	-	-	0,1	-	0,1	0,1	-	0,1
Commercial	109,2	54,4	163,5	2,1	1,5	3,6	7,9	1,7	9,6	11,3	3,5	14,8	21,3	6,7	28,0
AFRICAN EXPORT IMPORT BANK	-	0,7	0,7	-	-	-	-	-	-	-	0,2	0,2	-	0,2	0,2
Bank of China	20,9	7,5	28,4	-	0,1	0,1	7,6	1,7	9,2	2,9	2,2	5,1	10,4	4,0	14,4
BELFIUS BANQUE SA	8,1	1,5	9,6	0,1	0,0	0,1	0,3	-	0,3	3,3	0,6	3,9	3,7	0,6	4,3
Commerzbank	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
DEUTSCHE BANQUE ESPAGNE	11,7583	1,9050	13,7	2,0	0,5	2,5	-	-	-	-	0,0	0,0	2,0	0,5	2,5
Eurobond N°1 et N° 2	30,9	34,9	65,8	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
INTESA/CLIFFORD	15,8	1,8	17,6	-	-	-	-	-	-	2,4	0,3	2,7	2,4	0,3	2,7
ITFC	4,3	0,2	4,5	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
RAIFFESSEN BANK	0,3	0,1	0,3	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Société Générale / Eximbank USA	-	1,0	1,0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
STANDARD CHARTERED BANK	11,0	3,5	14,5	-	0,9	0,9	-	0,0	0,0	0,6	0,1	0,7	0,6	1,0	1,6
BMCE Bank	6,2	1,3	7,5	-	-	-	-	-	-	2,2	0,1	2,3	2,2	0,1	2,3
Unicredit Bank	-	0,0	0,0	-	-	-	-	-	-	-	0,0	0,0	-	0,0	0,0
Non résidents ECOMR	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total Général	590,0	209,9	799,9	88,2	29,9	118,1	52,8	19,6	72,5	54,4	17,1	71,4	195,4	66,7	262,0

* données définitives

** données semi-définitives

*** données provisoires

Source : CAA

III.2. SERVICE DE LA DETTE INTERIEURE DE L'ADMINISTRATION CENTRALE

III.2.1. SERVICE DE LA DETTE INTERIEURE HORS RESTES A PAYER

Durant le mois de mars 2024, le Trésor public a payé 16,7 milliards de FCFA pour le règlement de sa dette intérieure (hors Restes à Payer et BTA), dont 16,0 milliards de FCFA au titre du remboursement du principal et 0,7 milliard de FCFA pour les intérêts. Ce service a été consacré entièrement au règlement de la dette structurée.

Le cumul du service de la dette intérieure payé sur le premier trimestre de l'année est évalué à 50,3 milliards de FCFA, soit 46,1 milliards de FCFA de principal et 4,2 milliards de FCFA d'intérêts. Il

V. EVOLUTION DES ENGAGEMENTS ET DES NOUVEAUX EMPRUNTS DE L'ADMINISTRATION CENTRALE

IV.1. NOUVEAUX ENGAGEMENTS SIGNES

Suivant la définition du FMI, un prêt est dit concessionnel si son élément don (rapport exprimé en pourcentage, de l'écart entre la valeur initiale et la valeur actualisée du prêt, divisé par la valeur initiale du prêt) est supérieur ou égal à 35%.

Aucune convention n'a été signée par le Gouvernement camerounais au cours du mois de mars 2024, portant ainsi à quatre (04) le nombre de conventions de financement pour un montant global de 240,7 milliards de FCFA, dont 75,2% de financements concessionnels et 24,8% de financements non concessionnels signé par le Gouvernement au cours du premier trimestre 2024. Pour mémoire, la stratégie d'endettement 2024-2026 fixe le plafond d'endettement base engagement pour la dette publique extérieure pour l'année 2024, à 950 milliards de FCFA, correspondant à une Valeur Actuelle d'environ 700 milliards de FCFA. Ainsi, la marge restante pour l'année est évaluée au 31 mars 2024 à environ 709,3 milliards de FCFA en valeur nominale.

Tableau 13 : Engagements signés en 2024

N°	Nom du projet	Date signature de la convention	Baillleur	Devis	Montants en millions de devise	Montants en Milliards de FCFA à la date de signature	Montants en Milliards de FCFA (évaluation au 31/03/24)	Concessionnalité
1	Projet de construction de la route Ebolowa-Akomll-Kribi	11/01/2024	Standard Chartered Bank	EUR	11,94	7,83	7,83	Non concessionnel
2	Projet d'aménagement de 15 280 hectares de périmètres hydroagricoles dans la localités de Mbéré, Vina et du Faro et Deo, Région de l'Adamaoua	30/01/2024	Standard Chartered Bank/ UK Export Finance	EUR	76,23	50,00	50,00	Non concessionnel
3	Projet d'aménagement de 15 280 hectares de périmètres hydroagricoles dans la localités de Mbéré, Vina et du Faro et Deo, Région de l'Adamaoua	30/01/2024	Standard Chartered Bank	EUR	2,89	1,89	1,89	Non concessionnel
4	Projet régional d'amélioration de la performance du corridor rail/route Douala/Ndjamena	24/02/2024	IDA	EUR	275,90	180,98	180,98	Concessionnel
TOTAL						240,7	240,7	
<i>dont (1) prêts projets</i>						240,7	240,7	
<i>non concessionnel</i>						7,8	7,8	
<i>concessionnel</i>						232,9	232,9	
(2) appuis budgétaires						-	-	

Source : CAA/CNDP

IV.2. DECRETS D'HABILITATION

Aucun décret d'habilitation n'a été signé par le Président de la République durant le mois de mars de 2024. Sur les trois premier mois de l'année,

Toutefois, au 19 avril 2024, l'ensemble des décrets signés en instance de signature de conventions pour le début de mise en vigueur et de réalisation effective des projets y afférents portent sur un montant de 353,7 milliards de FCFA, dont 165 milliards de FCFA signés au premier trimestre.

Tableau 14 : Décrets d'habilitation signés en instance

N°	Nom du projet	Date du décret	Baillleur	Devis	Montants en millions de devise	Montants en Milliards de FCFA affichés dans la publication	Montants en Milliards de FCFA (évaluation au 29 février 2024)	Concessionnalité
1	Projet d'extension au plan national du système intelligent de vidéosurveillance urbaine (phase II)	29/12/2021	China Construction Bank	EUR	50,0	32,8	32,9	Non concessionnel
2	Projet de Construction de la route Olama-Kribi, tronçon Bingambo-Grand-Zambi	14/06/2022	FADD	USD	3,0	1,7	1,8	Non concessionnel
3	Projet de construction de la route Ebolowa-Akomll-Kribi	04/08/2023	Standard Chartered Bank	EUR	198,8	130,4	130,4	Non concessionnel
GRAND TOTAL						164,9	165,1	

Source : CAA/CNDP

IV.3. DECAISSEMENTS DE L'ADMINISTRATION CENTRALE

Pendant le mois de mars 2024, les tirages effectués par l'Administration Centrale se sont chiffrés à 36,0 milliards de FCFA, dont 13% décaissés sur des financements extérieurs et 87% des tirages sur financements intérieurs.

Le cumul des décaissements effectués au cours du premier trimestre de l'année 2024 porte sur un montant de 388 milliards de FCFA, soit un taux de décaissement de 23,1% par rapport à la loi de finances 2024.

IV.3.1. Décaissements sur financements extérieurs

Les décaissements sur ressources extérieures enregistrés durant le mois de mars 2024 sont estimés à 4,8 milliards de FCFA. Lesdits financements proviennent majoritairement des créanciers multilatéraux dont 3,3 milliards de FCFA tirés auprès de la BAD.

Le cumul des décaissements extérieurs au cours du premier trimestre 2024 porte sur un montant de 183,6 milliards de FCFA, soit une réalisation d'environ 19% par rapport aux projections de la Loi de Finances.

IV.3.1.1. Décaissements par bailleur

A fin mars 2024, 84,0% des ressources extérieures ont été tirées auprès des bailleurs de fonds multilatéraux, et 16% auprès des partenaires bilatéraux notamment l'Allemagne.

Au cours du premier trimestre de l'année 2024, 78,2% de ressources extérieures ont été tirées auprès des partenaires commerciaux, 19,1% des décaissements ont été effectués auprès des créanciers multilatéraux, et 2,6% auprès des créanciers bilatéraux, notamment l'Allemagne.

Tableau 15 : Décaissements sur emprunts extérieurs par bailleur

Rubriques	Mars 2023 **	Total 2023 **	Janvier 2024 ***	Février 2024 ***	Mars 2024 ***	Total 2024 ***
Montants en millions de FCFA						
Multilatéral	69 134	494 883	9 685	18 540	4 029	32 254
BAD	3 950	83 732	6 171	3 048	3 329	12 548
<i>dont Appuis budgétaires PEF</i>	-	23 317	-	23 317	-	23 317
<i>appuis budgétaires COVID-19</i>	-	-	-	-	-	-
BADEA	-	5 280	-	-	-	-
BDEAC	275	3 998	-	-	-	-
BID	2 860	37 555	425	-	-	425
BIRD	2 799	88 180	-	-	-	-
<i>dont Appuis budgétaires PEF</i>	-	-	-	-	-	-
FAD	293	10 261	508	816	633	1 957
FIDA	2 282	4 721	-	-	-	-
FMI	45 398	133 630	-	-	-	-
<i>appuis budgétaires FCE-PEF 2021-2023</i>	15 133	44 543	-	-	-	-
<i>appuis budgétaires MEDC-PEF 2021-2023</i>	30 265	89 086	-	-	-	-
IDA	11 277	127 526	2 581	14 675	68	17 324
<i>dont appuis budgétaires PEF</i>	-	-	-	-	-	-
UE	-	-	-	-	-	-
Bilatéral	38 547	157 174	15 614	3 148	768	19 529
ALLEMAGNE	-	576	-	-	768	768
FRANCE	199	26 437	-	-	-	-
<i>dont appuis budgétaires PEF</i>	-	26 238	-	-	-	-
Japon	-	4 463	392	-	-	392
Corée du Sud	-	81	-	-	-	-
EXIMBANK DE CHINE	28 001	109 547	15 065	2 688	-	17 753
EXIMBANK TURQUE	-	-	-	-	-	-
INDE	9 597	14 299	157	460	-	617
KOWEÏT	751	1 772	-	-	-	-
Commercial	7 086	38 835	131 191	651	-	131 842
AFRICAN EXPORT IMPORT BANK	-	4 519	131 191	-	-	131 191
Belfius	1 097	7 853	-	651	-	651
BMCE Bank	-	985	-	-	-	-
Deutsche banque Espagne	-	2 548	-	-	-	-
Inter Islamic trade Finance Corporation	-	16 942	-	-	-	-
Standard Chartered Londres	5 989	5 989	-	-	-	-
Total Général	114 767	690 893	156 490	22 338	4 798	183 625

* données définitives ** données semi-définitives *** données provisoires

Source : CAA

IV.3.1.2. Décaissements par concessionnalité

Suivant la concessionnalité des prêts, les décaissements effectués en mars 2024, hors appuis budgétaires, comportent 94,3% de ressources concessionnelles (4,5 milliards de FCFA) et 5,7% de ressources non concessionnelles (élément don du prêt inférieur à 35%). Par ailleurs, aucun tirage n'a été effectué sur des appuis budgétaires.

De janvier à mars 2024, es décaissements sur prêts projets ont été effectués à hauteur de 83,8% sur des ressources non concessionnelles et 16,2 % sur des ressources concessionnelles.

Tableau 16 : Décaissements par type de concessionnalité (en millions de FCFA)

Rubriques	Mars 2023 ***	Total 2023 ***	Janvier 2024 ***	Janvier 2024 ***	Janvier 2024 ***	Total 2024 ***
Montants en millions de FCFA						
Multilatéral	69 134	494 883	9 685	18 540	4 029	32 254
Concessionnel	63 212	330 682	4 659	17 609	3 758	26 026
<i>dont Appuis budgétaires</i>	45 398	133 630	-	-	-	-
FMI	45 398	133 630	-	-	-	-
BIRD	-	-	-	-	-	-
BAD	-	-	-	-	-	-
IDA	-	-	-	-	-	-
Non Concessionnel	5 922	164 202	5 026	931	271	6 228
<i>dont Appuis budgétaires</i>	-	23 317	-	-	-	-
BAD	-	23 317	-	-	-	-
Bilatéral	38 547	157 174	15 614	3 148	768	19 529
Concessionnel	751	33 130	392	-	768	1 160
<i>dont Appuis budgétaires AFD</i>	-	26 238	-	-	-	-
Non Concessionnel	37 797	124 045	15 222	3 148	-	18 369
Commercial	7 086	21 893	131 191	651	-	131 842
Concessionnel	5 989	6 973	-	-	-	-
Non Concessionnel	1 097	14 920	131 191	651	-	131 842
dont prêt Afreximbank pour RAP Dette Intérieure	-	-	131 191	-	-	-
dont eurobond 2021	-	-	-	-	-	-
Total prêts à moyen terme	114 767	673 951	156 490	22 338	4 798	183 625
Total appuis budgétaires	45 398	183 185	-	-	-	-
Total hors appuis budgétaires	69 369	490 766	156 490	22 338	4 798	183 625
dont						
(1) Total prêts projets	69 369	490 766	25 298	22 338	4 798	52 434
Concessionnel	24 553	237 155	5 051	17 609	4 526	27 186
Non Concessionnel (hors eurobond & prêt Afreximbank pour RAP dette intérieure)	44 816	253 610	20 248	4 729	271	25 248
(2) Eurobond	-	-	-	-	-	-
(3) Prêt Afreximbank pour RAP Dette Intérieure	-	-	131 191	-	-	131 191
Prêts à court terme	-	16 942	-	-	-	-
ITFC - Campagne cotonnière 2019/2020	-	13 119	-	-	-	-
ITFC-Financement mourabaha pour l'achat d'alumine et autres patieres premières et leur vent en République du Cameroun	-	3 823	-	-	-	-
Grand total	114 767	690 893	156 490	22 338	4 798	183 625

* données définitives ** données semi-définitives *** données provisoires

Source : CAA

IV.3.1.3. Décaissements par projet/programme

Durant le mois de mars 2024, onze (11) projets ont bénéficié des tirages sur financements extérieurs pour un montant de 4,7 milliards de FCFA. En conséquence, trente (30) projets enregistrés ont bénéficié des financements extérieurs sous forme de prêts durant les trois premiers mois de l'année portant au total sur un montant de 183,6 milliards de FCFA.

Tableau 17 : Décaissements par projet en millions de FCFA

N	Intitulé du Projet (Montants en millions de FCFA)	Baillleur	Devise	Total 2023 **	Janvier 2024 ***	Fév 2024 ***	Mars 2024 ***	Total 2024 ***
1	Projet de Réalisation des Plantations de Manioc	INDE	USD	13 023	157	460	-	617
2	PROJET D AMENAGEMENT HYDROELECTRIQUE DE LOM PANGAR-2012201	FAD	FUA	4 156	-	585	522	1 108
3	Appui à la scolarisation dans les zones d Education prioritaire-2014205	BID	ISD	809	8	-	-	8
4	projet adduction eau potable yaoundé sanaga	EXIMBANK DE CHINE	USD	40 878	-	2 688	-	2 688
5	Projet de construction route Batchenga-Lena	Japon	JPY	4 065	392	-	-	392
6	projet d aménagement route Batchenga Ntui-Yoko-Lena	BAD	EUR	7 236	1 139	530	2 369	4 038
7	projet d aménagement route Batchenga Lena	FAD	FUA	1 399	153	15	17	185
8	PRESIBALT-Prog de réhabilitation et de renforcement de résilience des systèmes socio-écologiques du bassin du Lac tchad	FAD	FUA	1 205	177	45	93	315
9	Projet dorsale à fibre optique d Afrique Centrale	BAD	EUR	64	-	-	468	468
10	Projet d alimentation en eau du complexe industriel portuaire de Kribi	Belfius	EUR	7 853	-	651	-	651
11	Construction de la route ketta Djou (Phase 2)	BAD	EUR	863	446	237	124	807
12	Projet de développement des chaines de valeurs agricoles (PD-CVA)	BAD	EUR	15 818	-	-	188	188
13	Projet de développement intégré de Chari Logone 2	BID	USD	1 607	379	-	-	379
14	Programme d appui au secteur de transport phase 2-2017210	BAD	EUR	16 950	4 201	694	147	5 042
15	Programme d appui au secteur de transport phase 2-2017211	FAD	FUA	26	-	32	-	32
16	Projet d adduction d eau potable dan 9 villes_phase 2	CHINE	CNY	-	15 065	-	-	15 065
17	des Impôts-Phase I (PMSI-DGI I)	ALLEMAGNE	EUR	336	-	-	768	768
18	Projet de construction du pont sur le Logone entre Yagoua et Bongor-2018201	FAD	FUA	774	74	139	-	213
19	Projet de construction du pont sur le Logone entre Yagoua et Bongor-2018202	BAD	EUR	6 849	319	430	33	782
20	-Projet agricole chaîne de valeurs	BID	USD	4 967	38	-	-	38
21	Projet de développement de l hydroélectricité sur la sanaga	IDA	EUR	702	741	-	-	741
22	Projet de développement de l hydroélectricité sur la Sanaga	IDA	EUR	653	605	-	-	605
23	Projet de développement des villes inclusives et résilientes	IDA	EUR	5 755	1 175	14 675	68	15 918
24	Projet d amélioration des de l efficacité des dépenses publiques et du système statistique (PEPS)	IDA	EUR	4 549	59	-	-	59
25	Projet appui au secteur de transport phase 3 - Construction de la Ring-Road	BAD	EUR	213	-	444	-	444
26	projet de développement des chaines de valeur élevage et pisciculture	BAD	EUR	2 203	67	713	-	779
27	Etude de faisabilité pour le prolongement de la ligne ferroviaire entre le Cameroun et le Tchad	FAD	FUA	198	105	-	-	105
28	PPFI Enhancing Connectivity and Resilience in the Far North of Cameroon for Inclusiveness Project	IDA	USD	-	-	-	-	-
29	Aquaculture Entrepreneurship Development Support Programme in Cameroun	FIDA	EUR	-	-	-	-	-
30	Contrat de crédit en faveur de la République du Cameroun	Afriximbank	EUR	-	131 191	-	-	131 191
TOTAL					156 490	22 338	4 798	183 625

Source : CAA

IV.3.2. Décaissements sur financements intérieurs

Durant le mois de mars 2024, les tirages sur ressources intérieures sont évalués à 31,2 milliards de FCFA et portent principalement sur l'émission des titres publics dont 23,0 milliards de BTA et 8,2 milliards d'OTA. Ces derniers enregistrent respectivement une diminution de 80,2% par rapport au trimestre précédent et de 51,3 % en glissement annuel.

Au cours du premier trimestre 2024, le cumul des décaissements intérieurs porte sur un montant de 204,4 milliards de FCFA, soit (i) 89,2 % des BTA et (ii) 10,8% des Obligations de Trésor Assimilables (OTA).

Tableau 18 : Décaissements sur emprunts intérieurs

Rubriques	Montants engagés	Mars 2023 ***	Total 2023 ***	Janvier 2024 ***	Février 2024 ***	Mars 2024 ***	Total 2024 ***
(Montants en milliards de FCFA)							
Titres Publics		64,1	1 024,6	119,3	53,9	31,2	204,4
Bons de Trésor Assimilables (BTA)		44,6	741,8	119,3	40,0	23,0	182,4
BTA 13 Semaines			222,5	-	-	-	-
BTA 26 Semaines		20,0	444,8	119,3	40,0	23,0	182,4
BTA 52 Semaines		24,6	74,6		-	-	-
Obligations de Trésor		19,5	282,8	-	13,9	8,2	22,1
OTA (BEAC)		19,5	106,6	-	13,9	8,2	22,1
OTA 2 ans			19,5	-	13,9	-	13,9
OTA 3 ans		-	10,0	-	-	8,2	8,2
OTA 4 ans			-	-	-	-	-
OTA 5 ans			-				-
OTA 6 ans		19,5	57,0	-	-	-	-
OTA 7 ans		-	-	-	-	-	-
OTA 10 ans		-	20,0	-	-	-	-
OT (BVMAC)			176,2	-	-	-	-
ECMR 5,5% 2016-2021			-				-
ECMR 5,5% 2018-2023			-				-
ECMR 6,25% 2022-2029			-				-
ECMR 2023 - multitranches			176,2				-
Emprunt BEAC- avances statutaires (PM)			-				-
Allocation de DTS (FMI-BEAC)			60,0				-
Endettement Direct Bancaire	405,4	-	-				-
<i>PLANUT</i>	385,0	-	-				-
<i>CAN 2021</i>	48,5	-	-				-
<i>Pénétrante Est Douala</i>	10,1	-	-				-
<i>Autres conventions</i>	20,4	-	-				-
			-				-
			-				-
Total Général		64,1	1 084,6	119,3	53,9	31,2	204,4

* données définitives ** données semi-définitives *** données provisoires

Source : CAA

IV.4. SOLDES ENGAGÉS NON DÉCAISSÉS (SEND'S) DE L'ADMINISTRATION CENTRALE

Les SEND's sont évalués au 31 mars 2024 à 3 728 milliards de FCFA, dont 88,8 milliards d'Appuis Budgétaires. Uniquement constitué des SEND's extérieurs, ce stock enregistre une baisse de 0,8% en glissement trimestriel, contre une augmentation de 3,3% sur un an.

IV.4.1. SEND's Extérieurs

Au 31 mars 2024, les SEND's sur financements extérieurs sont composés de : (i) 68,2% des ressources issues des conventions avec les créanciers multilatéraux dont le Groupe de la Banque mondiale (BIRD & IDA) avec un stock évalué à 1 440,1 milliards de FCFA ; (ii) 18,2% des ressources

à décaisser auprès des créanciers commerciaux ; et (iii) 13,3% à décaisser auprès des créanciers bilatéraux.

Tableau 19 : Soldes Engagés Non Décaissés sur emprunts extérieurs

Rubriques	SEND's au 31/03/2023 **	SEND's au 31/12/2023 **	SEND's au 31/01/2024***	SEND's au 29/02/2024***	SEND's au 31/03/2024 ***
MULTILATERAUX	2 477,4	2 606,2	2 605,8	2 591,6	2 587,3
BAD	612,0	570,3	564,7	561,9	558,5
BADEA	50,0	43,4	44,0	44,3	44,3
BDEAC	79,6	79,5	79,5	79,5	79,5
BID	157,0	199,3	200,7	201,5	201,5
BIRD	166,4	85,3	85,3	85,3	85,3
FAD	100,6	89,4	90,0	89,1	88,3
FIDA	24,1	22,2	22,3	22,4	22,4
FS OPEP	17,3	17,1	17,3	17,4	17,4
IDA	1 045,4	1 364,8	1 366,7	1 354,8	1 354,6
UE	72,8	72,8	72,8	72,8	72,8
Appuis budgétaires	152,4	62,2	62,5	62,6	62,5
FMI	134,2	44,1	44,3	44,5	44,4
BIRD	-	-	-	-	-
BAD	18,1	18,1	18,1	18,1	18,1
IDA	-	-	-	-	-
BILATERAUX	563,1	551,7	540,8	538,8	537,9
ALLEMAGNE	11,5	10,9	10,9	10,9	10,2
FRANCE	63,0	152,2	152,2	152,2	152,2
Appuis budgétaires AFD	52,5	26,2	26,2	26,2	26,2
Japon	35,7	28,8	27,8	27,3	27,1
Norvège (EKSPORTKREDITT NORGE SA)	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5
ARABIE SAOUDITE	25,4	25,0	25,4	25,6	25,6
Chine	5,5	5,3	5,3	5,3	5,3
Corée du Sud	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5
Emirats Arabes Unis	9,0	8,9	9,1	9,1	9,1
EXIMBANK DE CHINE	278,6	191,4	179,0	177,0	177,0
INDE	111,3	107,1	108,5	108,8	108,9
KOWEÏT	22,1	21,1	21,6	21,6	21,7
COMMERCIAUX	635,9	686,8	821,3	691,2	691,5
AFRICAN EXPORT IMPORT BANK	34,8	30,2	161,4	30,2	30,2
Bank of China	46,2	45,6	46,2	46,6	46,6
Belfius	12,3	6,7	6,7	6,0	6,0
BMCE Bank	12,7	12,7	12,7	12,7	12,7
Commerz bank Allemagne	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Deutsche banque Espagne	29,6	88,6	88,7	88,7	88,7
ICBC	182,6	180,0	182,6	183,9	184,1
Inter Islamic trade Finance Corporation	-	5,2	5,3	5,4	5,4
INTESA SANPAOLO SPA	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2
Raiffeisen Bank Inter AG	3,9	3,9	3,9	3,9	3,9
SOCIETE GENERALE DE PARIS	108,7	108,7	108,7	108,7	108,7
SOCIETE GENERALE NEW YORK	4,3	4,3	4,3	4,3	4,3
SOCIETE GENERALE NEW YORK - EXIM BANK US	9,6	9,6	9,6	9,6	9,6
Standard Chartered Londres	79,6	79,6	79,6	79,6	79,6
UNICREDIT	4,5	4,5	4,5	4,5	4,5
TOTAL GENERAL	3 676,4	3 844,7	3 967,9	3 821,5	3 816,7
TOTAL APPUIS BUDGETAIRES	204,8	88,5	88,7	88,8	88,8
TOTAL HORS APPUIS BUDGETAIRES	3 471,5	3 756,3	3 879,2	3 732,7	3 727,9

* données définitives ** données semi-définitives *** données provisoires

Source : CAA

IV.4.2. SEND's Intérieurs

Les SEND's sur engagements intérieurs sont nuls au 31 mars 2024.

Point sur l'évolution des SEND's

En se basant sur les données disponibles à fin mars 2024, l'analyse des Soldes Engagés Non Décaissés (SEND's) au Cameroun révèle plusieurs points clés. Le phénomène des SEND's trouve son origine dans plusieurs facteurs, tels que la nature cyclique des projets, la qualité des négociations et de la planification, ainsi que les capacités des entités responsables de l'exécution des projets. Il reflète un décalage entre les engagements financiers et les réalisations effectives, et peut être analysé en valeur nominale ou en pourcentage des engagements totaux.

Les SEND's sont des engagements financiers futurs, disponibles sur des lignes de crédit, et ne sont pas encore transférés dans les comptes nationaux des projets. Ils sont mis à disposition progressivement en fonction de l'avancement des travaux. L'impact des SEND's peut être étudié à deux niveaux : macroéconomique et sectoriel. Au niveau macroéconomique, il affecte la croissance économique, la balance des paiements, la trésorerie et la solvabilité de l'État. Au niveau de la performance du portefeuille de projets, il permet d'évaluer le respect des termes contractuels, l'impact sectoriel et les coûts directs et d'opportunité. En conclusion, une compréhension approfondie des SEND's est essentielle pour optimiser l'utilisation des ressources, garantir une croissance économique durable et inclusive, et assurer une gestion efficace de la dette publique et des investissements.

Conformément à ses missions, la CAA procède au suivi régulier des financements issus de l'endettement. Ainsi, le dernier exercice de suivi a été effectué au quatrième trimestre 2023. Par ailleurs, dans le cadre de cet exercice, un prêt est considéré comme actif dès lors qu'il possède un taux de SEND's (taux de SEND's supérieur à 3 %). Ainsi, tous les prêts ayant un taux de SEND's égal ou inférieur à 3 % sont considérés comme clos.

Par ailleurs, dans le cadre du suivi-évaluation des projets à FINEX, le CNDP a établi des critères de performance permettant d'évaluer le rendement des financements liés aux projets et du suivi particulier des SEND's dits préoccupants. Ces SEND's découlent des caractéristiques des financements ci-après :

- ✓ Les prêts signés avant le 01/01/2019 (ce qui entraîne des SEND's datant de plus de 5 ans en 2023) ;
- ✓ Les prêts qui n'ont enregistré aucun décaissement avant le 01/01/2022 ;
- ✓ Les prêts qui ne sont pas en vigueur six mois après la date de signature ;
- ✓ Les prêts dont la date limite de décaissement a été dépassée ou prolongée au moins une fois ;
- ✓ Les prêts dont la date limite de décaissement est proche (moins d'un an au 31/12/2023) et dont le taux de décaissement est inférieur à 50%.

VI. INDICATEURS D'ENDETTEMENT

V.1. PRINCIPAUX INDICATEURS DE LA DETTE PUBLIQUE hors Restes à Payer de moins de 3 mois

L'encours de la dette de l'Administration Centrale hors Restes à Payer est estimé à fin mars 2024 à 11 699 milliards de FCFA.

En considérant la dette extérieure comme celle libellée en devises et la dette intérieure comme étant celle contactée et remboursée en FCFA, les indicateurs de coûts et risques correspondants au portefeuille de la dette de l'Administration Centrale se présentent comme suit :

- Le ratio de l'encours de la dette publique visée sur le PIB s'élève à 39,5%, dont 27,6% de dette extérieure et 11,9% de dette intérieure, contre un ratio à fin mars 2023 de 39,8%, dont 28,8% pour la dette extérieure et 11,0% pour la dette intérieure ;
- Le taux d'intérêt Moyen Pondéré de la dette enregistre une légère hausse de 0,1 point et se situe à 2,3%, soit 2,0% de dette extérieure et 3% de dette intérieure ;
- La durée moyenne de refinancement du portefeuille est estimée à 7,3 années, soit 8,2 années pour la dette extérieure et 5,1 années pour la dette intérieure. comparé à la même période de l'année dernière, cet indicateur enregistre une hausse de 0,2 points ;
- Le poids de la dette dont les termes sont à refixer l'année prochaine est en baisse d'environ 2,8% en glissement annuel et se chiffre à 23,6%, soit 28,2% pour la dette extérieure, et 13% pour la dette intérieure ;
- La part de la dette libellée en devises autres que le FCFA est estimée à 69,9% du portefeuille global (en baisse par rapport à mars 2023 où il se situait à 72,3%, soit une exposition réelle de 28,4% du portefeuille, considérant la dette libellée en euro évaluée à 41,5% de la dette totale.

Tableau 20 : Indicateurs de coûts et risques du portefeuille de la dette publique

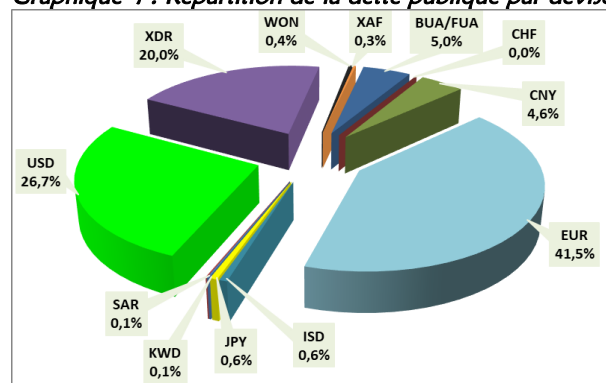
Indicateurs de coûts et risques		Dettes extérieure	Dettes intérieure	Dettes totale*
Dettes nominale en milliards de FCFA		8 176	3 523	11 699
Dettes nominale (% du PIB)		27,6	11,9	39,5
Coût de la dette	Paieement d'intérêt en % du PIB	0,6	0,3	0,9
	Taux d'intérêt moyen pondéré (%)	2,0	3,0	2,3
Risque de refinancement	Durée moyenne d'échéance (ans) (ATM)	8,2	5,1	7,3
	Dettes à amortir durant l'année prochaine (% du total)	7,6	13,0	9,2
	Dettes à amortir durant l'année prochaine (% du PIB)	2,2	1,6	3,8
Risque de taux d'intérêt	Durée moyenne à refixer (ans) (ATR)	6,6	5,1	6,1
	Dettes refixées durant l'année prochaine (% du total)	29,2	13,0	24,3
	Dettes à taux d'intérêt fixe (% du total)	78,5	87,2	81,1
Risque de change	Dettes en devises (% du total)			69,9
	Amortissement en devise durant l'année prochaine (en % du stock brut de réserves de change brutes détenues par la BEAC)			16,1

Source : CAA

V.2. REPARTITION DU PORTEFEUILLE PAR DEVISE

Les principales devises du portefeuille de la dette publique camerounaise sont : l'Euro pour 41,5%, le Dollar US pour 26,7% et le XDR (DTS) pour 20,0%.

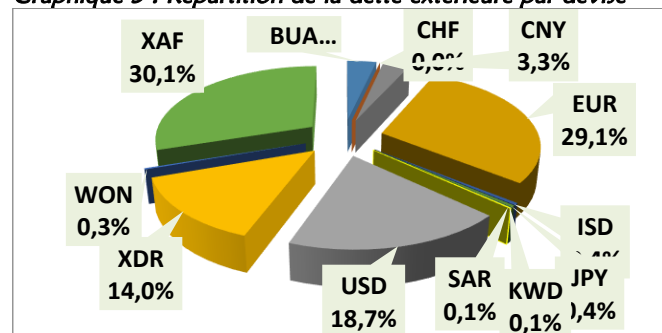
Graphique 4 : Répartition de la dette publique par devise



Source : CAA



Concernant le portefeuille de la dette extérieure, il se compose en grande partie du Franc CFA 30,1%, suivi de l'Euro soit 29,1% le Dollar US avec 18,7% et le XDR (DTS) avec 14,0%.

Graphique 5 : Répartition de la dette extérieure par devise



Source : CAA

Une publication de la Caisse Autonome d'Amortissement du Cameroun Secrétariat Permanent du Comité National de la Dette Publique

		
Comité National de la Dette Publique		Caisse Autonome d'Amortissement du Cameroun

Caisse Autonome d'Amortissement du Cameroun
Secrétariat Permanent du Comité National de la Dette Publique
B.P. : 7167 YAOUNDE ♦ Tél : (+237) 222 22 22 26 / (+237) 222 22 01 87 ♦ Fax : (+237) 222 22 01 29
Site internet : www.caa.cm ♦ E-mail : caa@caa.cm